



MAAF Assurances signe une seconde convention avec l'Agefiph pour l'insertion et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées

Niort, le 16 janvier 2009

MAAF Assurances renouvelle sa collaboration avec l'Agefiph en signant, ce jour, à Niort, une nouvelle convention qui vise à conforter les partenariats mis en place depuis 2006 pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Le recrutement de 40 personnes (CDI, CDD et stagiaires) sur deux ans est l'un des principaux engagements de MAAF.

Après une première convention de collaboration avec l'Agefiph signée pour une période (2006/2008), et au cours de laquelle l'ensemble des objectifs posés ont été atteints - dont 11 recrutements en CDI et 10 en CDD -, MAAF Assurances poursuit son engagement pour l'insertion des personnes handicapées et assoit définitivement les bases de sa politique d'emploi autour des grandes thématiques Intégration, Maintien dans l'Emploi et Sous-traitance.

Prévue pour se décliner pour les deux prochaines années (septembre 2008/août 2010), cette nouvelle convention s'inscrit dans la continuité de la première.

Elle privilégie :

- ✓ La poursuite de l'effort d'intégration des personnes handicapées, avec un objectif significatif de recrutement fixé à 40 personnes handicapées dont 16 en CDI.
- ✓ La formation de « conseiller service client à distance » orientée vers l'assurance et destinées aux personnes handicapées en recherche d'emploi.
- ✓ L'implication accrue du management et du personnel via, notamment,
 - des actions de sensibilisation et de formation (accueil, intégration et suivi des Personnes Handicapées),
 - une communication renforcée visant à donner plus de lisibilité au travail effectué par l'équipe interne MAAF « mission Handicap », la logistique, l'informatique et le service social.
- ✓ L'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap, reconnus inaptes ou pouvant rencontrer des difficultés à leur poste, pour un aménagement du poste ou un reclassement plus efficient.
- ✓ La poursuite d'une réflexion sur le développement d'actions en direction du secteur adapté (sous-traitance avec les ESAT 'ex-CAT' et les entreprises adaptées).
- ✓ Le lancement d'une étude sur l'accessibilité des services, produits, outils et sites MAAF.

« MAAF fait de l'emploi des Personnes Handicapées un axe essentiel de sa politique en matière de Ressources Humaines. Le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'embauche, la formation, l'intégration dans les équipes de salariés handicapés modifient les habitudes, les procédures. Le partenariat que nous reconduisons avec l'Agefiph correspond à un choix de l'entreprise et ne doit pas être sous-estimé. Le souhait de MAAF Assurances est d'aller encore plus loin dans l'insertion des personnes handicapées. Auparavant, ces dernières étaient davantage présentes à la logistique. Aujourd'hui, nous mettons en place un dispositif plus adapté pour qu'elles accèdent à tous les services, à tous les échelons, même parmi l'encadrement. », souligne Joaquim Pinheiro, directeur délégué ressources de MAAF.

Pour Pierre Blanc, directeur général de l'Agefiph, « Il est d'autant plus important pour l'Agefiph d'être aux côtés des entreprises dans une situation économique particulière comme celle que connaît la France actuellement. L'Agefiph a ainsi décidé de les accompagner d'autant en déployant son plan de soutien à l'emploi des personnes handicapées 2009-2010. D'où sa satisfaction d'être aussi aux côtés de Maaf Assurances».

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph est le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elle intervient comme conseil et appui financier auprès des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Sa connaissance du secteur, son rôle d'animateur d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse en font un expert reconnu de la question, lui permettant de contribuer à une meilleure compréhension des évolutions du marché de l'emploi des personnes handicapées.

En 2007, l'Agefiph a engagé plus de 250 000 actions en faveur des personnes handicapées et 65 000 en direction des entreprises.

A propos de MAAF

Le Groupe mutuel MAAF Assurances compte aujourd'hui parmi les tout premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...) tout cela au prix le plus juste et avec une recherche d'efficacité optimale. Grâce à sa fondation, MAAF Assurances témoigne depuis près de 10 ans d'une vision engagée du métier d'assureur, en accompagnant la réinsertion des personnes handicapées. Elle apporte notamment son soutien aux recherches ou projets innovants d'intérêts collectifs qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap d'origine traumatique.

Contacts presse

Contact presse Agefiph : Ghislaine Cristofolletti [-g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) – 01 46 11 00 69

Nadia Guiny- n-guiny@agefiph.asso.fr;

Contact presse MAAF : Marie-Pierre MICHEL – tel 01 53 10 63 57